

Réf: Dossier 305821

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE CENTRES SPORTIFS ET COMMERCIAUX »  
en abrégé « SCSC »

Siège ABIDJAN-PLATEAU-RESIDENCE CROZET-1er  
ETAGE-LOT N°102., Lot 102, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 04 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE CENTRES SPORTIFS  
ET COMMERCIAUX » en abrégé « SCSC »

Objet : La construction de centres commerciaux, sportifs et de loisirs ; Toutes activités liées à l'hôtellerie, le loisir, la restauration, le tourisme ; L'acquisition et exploitation de complexes hôteliers, motels ou locaux meublés ;  
L'évènementiel ; La formation ; Les circuits touristiques ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-PLATEAU-RESIDENCE CROZET-1er  
ETAGE-LOT N°102., Lot 102, Ilot 1

Dirigeant(s) M FEH LAMBERT KESSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01734 du 25/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21894/GTCA/RC/2024 du 25/04/2024

